



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age : prévention et nutrition

La Mutualité Française Lorraine organise une conférence : « **DMLA : prévention et nutrition** », animée par un diététicien micro-nutritionniste, le **mardi 15 novembre 2016 à 14h30 au Centre social et culturel Glorieux - Cité Verte de Verdun (55100)**.

La conférence est **gratuite et ouverte à tous sur inscription**.

La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) est la première cause de handicap visuel chez les personnes de plus de 50 ans. Toutes formes confondues, cette maladie concerne environ 8 % de la population française, mais sa fréquence augmente largement avec l'âge : elle touche 1 % des personnes de 50 à 55 ans, environ 10 % des 65-75 ans et de 25 à 30 % des plus de 75 ans. Dans les années à venir, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, l'incidence de la DMLA ne va cesser de croître.

Les premiers signes de la maladie sont habituellement discrets ; le stade le plus avancé est l'apparition d'une tâche au centre du champ visuel. Un dépistage annuel, à partir de 55 ans, est donc essentiel pour une prise en charge adaptée. Outre ce dépistage précoce, la DMLA peut être en partie prévenue par l'alimentation. Une alimentation appropriée, riche en antioxydants, en acides gras oméga 3 et en caroténoïdes (pigments jaunes orangés de la carotte par exemple) prévient le vieillissement prématuré de nos cellules.

La conférence sera l'occasion de mieux connaître la fonction santé de l'alimentation pour comprendre le lien entre l'alimentation et la prévention de la DMLA. Une fiche conseil : « les conseils alimentaires pour la vision » sera remise à la fin, autour d'une collation santé et d'une table documentaire.

Pour vous inscrire à la conférence, contactez Nina RANDRIANOELINA à la Mutualité Française Lorraine au 03.83.20.43.84 ou par mail à nina.r.mfl@orange.fr.

Retrouvez le programme de la conférence sur www.lorraine.mutualite.fr

A propos de la Mutualité Française Lorraine - www.lorraine.mutualite.fr

Présidée par Laurent MASSON, la Mutualité Française Lorraine rassemble et représente près de 176 mutuelles dans les quatre départements qui la composent : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges. 1,5 million de personnes sont protégées par les mutuelles de la Mutualité Française Lorraine. Un lorrain sur deux adhère à une mutuelle de la Mutualité Française Lorraine.

Véritable mouvement social, la Mutualité Française Lorraine fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité. Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale. Elle apporte des services aux mutuelles: formation, communication,... et met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de leurs adhérents et de la population.

Les mutuelles de la Mutualité Française Lorraine constituent l'un des premiers réseaux de soins en Lorraine et l'un des tout premiers acteurs de prévention santé.

Contact presse :

Christelle GILE - 06.80.42.56.14 - christelle.g.mfl@orange.fr

À propos de la Mutualité Française - www.mutualite.fr

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit 426 mutuelles. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents. Elle est membre de l'Amice (Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe) et de l'AIM (Association internationale de la Mutualité).

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.